

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE SAINT-SACREMENT
1430 Ch Sainte-Foy, Québec QC G1S 2N8**

**Le 13 octobre 2020 à 18h30, par visioconférence TEAMS
Centre de services scolaire de la Capitale**

Étaient présent(e)s :	
Madame Cathy Lachapelle	Membre parent
Madame Amélie Nault	Membre parent
Madame Julie Veillette	Membre parent
Monsieur Mohamed Diallo	Membre parent
Monsieur Jérôme Figuié	Membre parent Représentant au comité de parents
Madame Isabelle Baribeau	Enseignante
Madame Isabelle Forget	Enseignante
Monsieur Mathieu Hardy	Enseignant
Madame Marie-France Rousseau	Responsable du service de garde
Madame Marie-Christine Boivin	Personnel de soutien
Madame Marie-Claude Joly	Directrice
Étaient absent(e)s :	

1. Ouverture de la réunion, consignation des présences et vérification du quorum

Constatant qu'il y a quorum, la directrice, madame Marie-Claude Joly, déclare l'ouverture de la séance du conseil d'établissement à 18h35. Elle assurera l'animation de la rencontre jusqu'à l'élection du président ou de la présidente.

2. Accueil

Madame Joly souhaite la bienvenue à tous. Chacun des membres se présentent.

3. Questions du public

La direction explique que les rencontres du Conseil d'établissement ainsi que les ordres du jour sont publiés sur le site Internet de l'école. Les personnes qui désirent se joindre à titre de membre du public sont invitées à lui écrire un courriel afin qu'elle puisse leur faire parvenir le lien TEAMS.

Aucune demande n'a été reçue pour la rencontre de ce soir.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points 14, 15, 17, 19.1 et 19.2 sur proposition de Madame Julie Veillette.

CÉ : 01/10/2020

5. Adoption du procès-verbal du 22 juin 2020

Le procès-verbal est adopté sans modification sur proposition de Madame Marie-France Rousseau.

CÉ : 02/10/2020

6. Suivi au procès-verbal du 22 juin 2020

Point 16 : Sorties éducatives

Les sorties sont présentement mises sur la glace. Il en va de même pour l'accueil d'activités à l'école, incluant le parascolaire.

Point 21 : Plomb dans l'eau

La lettre aux parents n'a pas encore été envoyée aux parents. Elle le sera dès que possible.

7. Dénonciation d'intérêt

La direction fera parvenir le formulaire aux membres du CÉ.

DÉCISION :

8. Élection d'un(e) président(e)

Monsieur Jérôme Figuiet pose sa candidature. Il est élu à l'unanimité.

CÉ : 03/10/2020

9. Élection d'un(e) vice-président(e)

Madame Cathy Lachapelle pose sa candidature. Elle est élue à l'unanimité.

CÉ : 04/10/2020

10. Nomination d'un(e) secrétaire

Étant donné qu'aucun membre du Conseil d'établissement ne manifeste d'intérêt pour cette tâche, Madame Marie-Claude Joly assumera cette tâche de nouveau cette année.

CÉ : 05/10/2020

11. **Nomination des représentants de la communauté**

Il n'y en a aucune.

12. **Règles de régie interne**

Les règles de régie interne sont adoptées sur proposition de Madame Amélie Nault.

CÉ : 06/10/2020

13. **Calendrier des rencontres du C.É. 2020-2021**

Il est convenu que les rencontres se tiendraient les lundis, à partir de 18h45. La direction fera parvenir aux membres du C.É. un calendrier ajusté en fonction de ces paramètres.

CÉ : 07/10/2020

14. **Horaire des journées pédagogiques au SDG**

CONSIDÉRANT les enjeux reliés au manque de personnel au service de garde

CONSIDÉRANT la faible fréquentation du service de garde tôt le matin et en fin de journée lors des journées pédagogiques

IL EST PROPOSÉ de modifier les heures de début et de fin de journée au service de garde lors des journées pédagogiques de façon à débiter la journée à 8h00 et de la terminer à 17h00.

CÉ : 08/10/2020

Il est précisé que ces modifications n'ont pas d'impact sur le tarif puisque celui-ci est journalier et qu'il serait possible de revenir à l'horaire habituel si les conditions le permettaient.

La proposition est adoptée sur proposition de Madame Amélie Nault.

15. **Système Hop Hop au service de garde**

- L'école désire se munir de l'application HopHop pour le service de garde. Cette application permet aux parents d'aviser le service de garde de leur arrivée imminente et de faire en sorte que leur enfant soit prêt lorsqu'ils arrivent pour le récupérer en fin de journée. Le parent télécharge l'application sur son téléphone et paie mensuellement pour le service.
- La direction de l'école et du service de garde demande l'avis du conseil d'établissement pour poursuivre ses contacts avec l'entreprise qui gère l'application afin d'instaurer sa mise en place au sein de l'école.
- Cette proposition est adoptée sur proposition de Monsieur Mohamed Diallo.

Deux tarifs sont possibles :

CÉ : 09/10/2020

- 21\$/an pour la famille, payé à HopHop
- 26\$/an pour la famille avec 21\$ payé à HopHop et 5\$ qui est remis à l'école

Le montant remis à l'école permet de payer les investissements requis i.e. le matériel requis pour soutenir l'application et la personne supplémentaire requise pour gérer les départs.

Le tarif de 26\$/année est adopté sur proposition de Monsieur Jérôme Figuiet.

CÉ : 10/10/2020

CONSULTATION :

INFORMATION :

16. Budget de fonctionnement du C.É.

Le Conseil d'établissement dispose d'un budget de 833\$.

17. Formation obligatoire pour les membres du C.É.

Une formation en ligne sur le Conseil d'établissement et son fonctionnement doit être suivie de façon obligatoire par tous les membres du Conseil d'établissement. La direction enverra le lien par courriel aux membres. Elle demande d'être avisée par courriel une fois la formation complétée.

18. Correspondance et informations :

18.1 Du président
Il n'y en a pas

18.2 Du représentant au comité de parents
Une rencontre a eu lieu le 6 octobre dernier au cours de laquelle il y a eu élection des membres parents aux différents postes et comités où ils sont représentés.

18.3 De la représentante du service de garde
Tel que demandé l'an dernier, les états de compte sont dorénavant envoyés mensuellement plutôt que de façon hebdomadaire. La réponse des parents à ce changement est positive.

18.4 De la direction d'établissement
Il n'y en a pas.

19. Autres sujets :

19.1 Sécurité aux abords de l'école

La Ville de Québec offre la possibilité d'obtenir 3000\$ pour la réalisation d'un projet en lien avec la sécurité aux abords de l'école.

Madame Cathy Lachapelle se porte volontaire pour piloter un comité ad hoc formé de parents afin d'explorer ce qui pourrait être fait à l'école.

19.2 Anglais

Les points suivants sont soulevés :

- Absence d'ateliers d'anglais au préscolaire en 20-21
- Aucun devoir n'est donné en 5^e et 6^e année
- Niveau de satisfaction en lien avec l'anglais à l'école est peu élevé

La direction fera un suivi dans ce dossier.

20. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h00.

Président

Direction